

Dans le but d'accommoder les habitants de la concession du *Brûlé*, que le curé du Cap-Santé pouvait difficilement desservir, l'autorité ecclésiastique annexa ce coin reculé à la paroisse de St-Basile, au commencement de 1859, et en donna avis à M. Lahaye par la lettre suivante :

Archevêché de Québec, 28 janvier 1859.

Monsieur,

Conformément à ce dont nous sommes convenus ensemble, je viens de charger M. le curé de St-Basile de cette partie de votre paroisse appelée le *Brûlé*, et de lui attribuer en retour, la dîme des habitants de ce territoire. A la réception de la présente, vous serez donc déchargé du soin de ces pauvres gens qui sont trop éloignés de votre église pour pouvoir profiter de vos services.

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur

Rvd M. LAHAYE

† C. F. Evêque de Tloa

Les brefs d'annexion, en faveur de St-Basile, comme nous allons le voir, n'étaient pas plus populaires qu'en 1852, et les fidèles que l'on voulait obliger, déclarèrent presque tous qu'ils ne voulaient pas du changement proposé. Alors l'autorité ecclésiastique, qui n'avait pas oublié la rébellion de 1852, rescinda immédiatement sa première décision, et donna au curé du Cap-Santé les instructions suivantes :

Archevêché de Québec, 17 février 1859.

Monsieur,

Il paraît que vous êtes tellement tombé dans l'œil des habitants du *Brûlé* que tous, à l'exception des plus voisins de Ste-Catherine, ne veulent pas entendre parler d'appartenir à d'autre curé qu'à vous. C'est ce qui a été constaté par M. Racine qui a été leur faire visite, mais qui n'a pas réussi à se faire accepter comme leur pasteur (1). Vous voudrez bien vous résigner à les garder jusqu'à nouvel ordre, sous vos soins, sauf à vous arranger avec M. Racine qui est prêt à vous aider à les desservir de telle manière que vous jugerez à propos.

La partie du *Brûlé* habitée par les sieurs Joseph Lesage, Victor Lesage, Jacques Beaumont, William Stepleton, et la veuve Augustin Doré, continueront d'être sous les soins du curé

---

(1) Le futur évêque de Chicoutimi était alors curé de St-Basile.